

GOLF DU VAL DE L'INDRE  
85 avenue du général de Gaulle – 36320 Villedieu sur Indre  
Tél : 06 78 77 48 65 – 02 54 26 59 44 [mail to : asgolfvaldelindre@wanadoo.fr](mailto:asgolfvaldelindre@wanadoo.fr)  
[www.asgcvl.com](http://www.asgcvl.com)

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

**Conditions de participation** : épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**Forme de jeu** : Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 25.4 - Départs repères rouges

Une série Messieurs : index inférieur à 21.4 - Départs repères jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>108</b>	<b>24</b>	<b>11</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors 1.2.1.7 §7). L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 27 avril 2023.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

**Inscription** : uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au 27 avril 2023.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 70 € (30 € pour les membres du club).

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 03 mai à 12h.

**Tarif spécial hébergement** (voir conditions sur bulletin d'engagement)

**Bulletin d'inscription à télécharger sur le site** [www.asgcvl.fr](http://www.asgcvl.fr) (onglet : Grand Prix)

**Journée d'entraînement** : mercredi 10 mai 2023, réservation par téléphone à l'accueil du golf (02 54 26 59 44).

**Remise des Prix** : Vendredi 12 mai 2023. Classement en brut uniquement, Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Bruts Généraux Dames et Messieurs.

**Comité de l'épreuve** : sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.